

AIDE-MÉMOIRE
DOCUMENTS REQUIS – SERVICES SPÉCIFIQUES ET SPÉCIALISÉS DI-TSA-DP

**COMPLÉTER LE FORMULAIRE DEMANDE DE SERVICES DI-TSA-DP ET JOINDRE
 LES DOCUMENTS PERTINENTS**

➡ Pour toute demande concernant une personne de 14 ans et plus, veuillez joindre une autorisation de communiquer des renseignements signée par la personne ou son représentant légal.

Notez que toute demande jugée incomplète sera retournée au référent.

SERVICES SPÉCIFIQUES

PROGRAMMES DI TSA DP	
<p>0-7 ans Services de stimulation précoce-Activités d'évaluation dynamique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orthophonie (0-5 ans) • Ergothérapie • Physiothérapie • Dépistage et évaluation trouble du spectre de l'autisme (TSA) • Retard global de développement 	<p>Si présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Inclure les rapports et outils d'évaluation passés par les divers intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant, tel que : GED et/ou ASQ-3. ✓ Tout autre outil qui vous a pisté et qui précise la problématique de l'enfant. (tel que : GARS III, M-CHAT, etc.). ✓ Si référence du médecin : Notes médicales et rapports. ✓ Rapport d'évaluation qui émet l'hypothèse par un professionnel (système public ou privé) : orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, physiothérapeute, travailleur social, psychoéducateur, etc.
<p>8-18 ans Évaluation/dépistage trouble du spectre de l'autisme (TSA)</p> <p>Trouble de la communication sociale (TCS)</p>	<p>Si présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Inclure les rapports et les outils d'évaluation passés par les divers intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant, tel que : M-CHAT, GARS III. ✓ Tout autre outil qui vous a pisté et qui précise la problématique de l'enfant. ✓ Si référence du médecin : Notes médicales et rapports. ✓ Rapport d'évaluation qui émet l'hypothèse par un professionnel (système public ou privé) : orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, physiothérapeute, travailleur social, psychoéducateur, etc. ✓ <i>Annexe 4 « Services 8-21 ans »</i> pour la clientèle âgée entre 8 et 21 ans.
<p>8 ans et plus Déficiência intellectuelle (DI)</p> <p>Trouble du spectre de l'autisme (TSA)</p> <p>Trouble de la communication sociale (TCS)</p>	<p>Soutien à la personne et à la famille et demande d'évaluation de curatelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Annexe 4 « Services 8-21 ans »</i> pour la clientèle âgée entre 8 et 21 ans. ✓ Rapports d'évaluation de différents professionnels ou rapports médicaux pertinents. <p style="text-align: center;">ET</p> <p>Si présent :</p> <p>DI</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation intellectuelle avec outil psychométrique tel que de Wechsler, Wisc ou Wais, etc. et l'évaluation des comportements adaptatifs exemple : outil ABASS III. <p>TSA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation confirmant le diagnostic (officiel ou provisoire) de TSA fait par un professionnel autorisé avec outils de passation tel que : ADI-R et ADOS. <p>TCS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation incluant le diagnostic du Trouble de la communication sociale émis par un professionnel avec les outils d'évaluation standardisés. ✓ Si diagnostic confirmé, joindre ADOS et rapport d'orthophonie.




Soutien à domicile déficience physique (DP) adulte (ergothérapie, psychosocial)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prescription ou notes médicales documentant la déficience physique et mentionnant les services requis. ✓ Tout autre rapport pertinent (sommaire d'hospitalisation, rapport d'examen, etc.).
--	--



SERVICES SPÉCIALISÉS

PROGRAMMES DI-TSA	
0-7 ans Retard global de développement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluations du développement avec outil standardisé qui <u>confirme le diagnostic</u>. ✓ Rapports d'évaluation de différents professionnels (système public ou privé) : orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, physiothérapeute, travailleur social, psychoéducateur, etc. ou rapports médicaux pertinents.
0-7 ans Trouble du spectre de l'autisme (TSA)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation confirmant le diagnostic (officiel ou provisoire) de TSA fait par un professionnel autorisé. ✓ Rapports d'évaluation de différents professionnels (système public ou privé) : orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, physiothérapeute, travailleur social, psychoéducateur, etc. ou rapports médicaux pertinents.
8 ans et plus Déficience intellectuelle (DI) Trouble du spectre de l'autisme (TSA) Trouble de la communication sociale (TCS)	<p>Service adaptation/réadaptation à la personne, service intégration communautaire, intégration socioprofessionnelle et service résidentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports d'évaluation de différents professionnels ou rapports médicaux pertinents. <p style="text-align: center;">ET</p> <p>Annexes à joindre, selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration au travail et communautaire : <i>Annexe 3 « Intégration au travail »</i>. ✓ 8 à 21 ans : <i>Annexe 4 « Services 8-21 ans »</i> pour la clientèle âgée entre 8 et 21 ans. ✓ Intégration résidentielle : <i>Annexe 5 « Services résidentiels »</i>. ✓ OEMC si demande provient du réseau. <p style="text-align: center;">ET</p> <p>DI</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation intellectuelle avec outil psychométrique tel que de Wechsler, Wisc ou Wais, etc. et l'évaluation des comportements adaptatifs exemple : outil ABASS III (<u>la confirmation diagnostique est obligatoire</u>). <p>TSA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation confirmant le diagnostic (officiel ou provisoire) de TSA fait par un professionnel autorisé avec outils de passation tel que : ADI-R et ADOS. (pour les personnes âgées de <u>18 ans et plus, la confirmation diagnostique est obligatoire</u>). <p>TCS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation incluant le diagnostic du Trouble de la communication sociale émis par un professionnel avec les outils d'évaluation standardisés. ✓ Si diagnostic confirmé, joindre ADOS et rapport d'orthophonie.

SERVICES SPÉCIALISÉS

PROGRAMMES DP (ENFANCE ET ADULTE)

<p>Déficience auditive</p> 	<p>Réadaptation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation audiolinguistique avec audiogramme décrivant les incapacités significatives et persistantes et l'impact sur les habitudes de vie. ✓ Dans les cas d'acouphène, un rapport ORL peut être suffisant. <p>Aides de suppléance à l'audition (ASA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Audiogramme datant de moins d'un an. ✓ Recommandation d'aides de suppléance à l'audition datant de moins d'un an complété par l'audiologiste (formulaire RAMQ 3485). ✓ Certificat médical permanent ou non permanent (datant de moins d'un an) complété par l'ORL. ✓ Rapport d'évaluation audiolinguistique.
<p>Déficience du langage</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation orthophonique concluant à une hypothèse ou à un trouble développemental du langage, des sons et de la parole (trouble primaire et persistant du langage), à une dyspraxie verbale ou à un bégaiement et décrivant les incapacités significatives et persistantes et l'impact sur les habitudes de vie. ✓ Bégaiement : <ul style="list-style-type: none"> - Milieu scolaire primaire : rapport de l'orthophoniste. - Milieu scolaire secondaire : notes d'observation de l'enseignant ou d'intervenants significatifs. - Adulte : Aucun <p>Pour les enfants d'âge scolaire, joindre aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports d'évaluation en orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, plan d'intervention scolaire (si présents). ✓ <i>Annexe 4 « Services 8-21 ans »</i> pour la clientèle âgée entre 8 et 21 ans. <p>Clientèle adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation orthophonique concluant à un trouble développemental du langage, des sons et de la parole (trouble primaire et persistant du langage) ou de dyspraxie verbale.
<p>Déficience motrice externe</p> 	<p>Pour toutes problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport confirmant un diagnostic de déficience motrice (rapports, notes médicales, prescription). ✓ Rapports d'examen pertinents. ✓ Résumé d'hospitalisation (sommaire d'hospitalisation) s'il y a lieu. ✓ Rapports professionnels (ergothérapie, physiothérapie, service social, psychologie, etc.) et les notes évolutives décrivant les incapacités significatives et persistantes et l'impact sur les habitudes de vie, OEMC, s'il y a lieu. <p>PASSAGE (fibromyalgie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport confirmant un diagnostic de fibromyalgie (rapports, notes médicales, prescription). <p>Clientèle amputée : joindre aussi les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Protocole opératoire. ✓ Examens en cardiologie : électrocardiogramme (ECG), rapport et tracé, enregistrement ECG par la méthode Holter, épreuve d'effort sur tapis roulant, épreuve d'effort au thallium. <p>Pour les enfants d'âge scolaire, joindre aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports d'évaluation en orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, plan d'intervention scolaire (si présents). ✓ <i>Annexe 4 « Services 8-21 ans »</i> pour la clientèle âgée entre 8 et 21 ans.

<p>Trouble développemental de la coordination (TDC) (trouble d'acquisition de la coordination)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notes médicales ou rapport médical confirmant le diagnostic. ✓ Rapport d'ergothérapie, s'il y a lieu. ✓ Questionnaire trouble d'acquisition de la coordination (TAC) à compléter par les parents. ✓ Grille d'observation du TAC (scolaire). ✓ Autres documents ou rapports du milieu scolaire (psychologue, orthopédagogue).
<p>Traumatologie</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport confirmant un diagnostic de TCC, de blessure médullaire (BM) ou de blessures orthopédiques graves (BOG) incluant la date de l'accident. ✓ Résumé de l'hospitalisation (sommaire d'hospitalisation) s'il y a lieu. ✓ Rapport d'examen pertinents. ✓ Rapports professionnels (ergo, physio, service social, neuropsychologie, etc.) et les notes évolutives décrivant les incapacités significatives et persistantes et l'impact sur les habitudes de vie.
<p>Déficience visuelle</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'optométrie ou d'ophtalmologie (datant de moins d'un an) précisant le diagnostic, l'acuité et le champ visuel décrivant les incapacités significatives et persistantes et l'impact sur les habitudes de vie. OU ✓ Compléter l'<i>annexe 1 « Rapport oculo-visuel »</i>.
<p>Adaptation de véhicule et évaluation de la conduite automobile</p>	<p>Évaluation de la conduite automobile (test routier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compléter obligatoirement l'<i>annexe 2 « Informations complémentaires au Programme d'évaluation et de réadaptation en conduite automobile »</i>. ✓ Lettre de la SAAQ mentionnant la nécessité d'une évaluation fonctionnelle en ergothérapie ou formulaire M-57 (SAAQ). ✓ Formulaire M-28 (SAAQ) complété par le médecin traitant ou M-14 (SAAQ) complété par le neurologue. <p>Adaptation de véhicule pour conducteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compléter obligatoirement l'<i>annexe 2 « Informations complémentaires au Programme d'évaluation et de réadaptation en conduite automobile »</i> et contacter l'AEOL DI-TSA-DP. <p>Adaptation de véhicule pour passager :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compléter obligatoirement l'<i>annexe 2 « Informations complémentaires au Programme d'évaluation et de réadaptation en conduite automobile »</i>. ✓ Attestation médicale confirmant le diagnostic.